

(19) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

(11) N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 729 375

(21) N° d'enregistrement national : 95 00447

(51) Int Cl⁶ : B 65 F 1/14, A 47 F 7/00

(12)

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

(22) Date de dépôt : 17.01.95.

(30) Priorité :

(71) Demandeur(s) : ATOUT SACS EUROFRANCE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE — FR.

(72) Inventeur(s) : PILOSSIAN PATRICK.

(43) Date de la mise à disposition du public de la
demande : 19.07.96 Bulletin 96/29.

(56) Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : Se reporter à la fin du
présent fascicule.

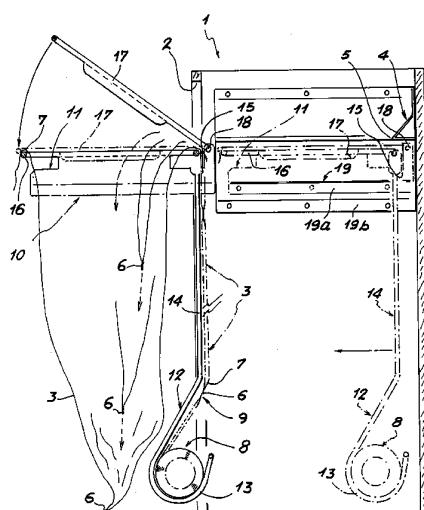
(60) Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

(73) Titulaire(s) :

(74) Mandataire : PETIT HELENE.

(54) PRESENTOIR DE PROTECTION POUR LE SUPPORT ET LA DISTRIBUTION DE SACS PLASTIQUES, EN PARTICULIER A USAGE DE POUABELLES.

(57) Présentoir de protection pour sacs plastiques, comportant un support (10) pour un rouleau (8) de sacs plastiques neufs, constitué par une bande formée par la succession de tels sacs séparés de l'un au suivant par une ligne de coupe (9) préformée, chaque sac (3) délimitant une enveloppe fermée à son fond (6) et comportant une ouverture (7) à l'opposé de ce fond, et une enceinte de protection extérieure (1), caractérisé en ce que le support comprend une armature supérieure (11), présentant une fente de passage (15) de l'extrémité libre de la bande, cette armature étant aménagée pour pincer le bord libre du premier sac, et un piétement inférieur (12), ce support étant porté par deux rails de guidage horizontaux parallèles (19), fixés à l'intérieur de l'enceinte de protection en regard d'une porte d'accès à celle-ci pour permettre d'extraire ou d'escamoter le sac hors ou dans l'enceinte, laquelle comprend une trappe (2) pour recevoir directement les détritus et les déverser dans l'ouverture du sac.



FR 2 729 375 - A1



La présente invention est relative à un présentoir pour sac poubelle, permettant en particulier le renouvellement facile et sûr de celui-ci dans un support, lequel est agencé pour pouvoir très simplement s'escamoter dans une enceinte de protection ou bien être extrait de celle-ci pour effectuer précisément ce renouvellement.

Dans de nombreuses Entreprises, notamment de restauration, les résidus multiples de denrées alimentaires telles que les reliefs des repas ou provenant préalablement de la préparation de ceux-ci, en particulier les épluchures de légumes, les parures de viandes, les abats non comestibles, de même que les emballages vides, les enveloppes de protection de certains produits ou autres, forment très rapidement un volume notable de déchets qui sont recueillis usuellement dans des sacs en matière plastique de contenance notable, chacun de ces sacs étant muni d'un lien permettant de le fermer lorsqu'il est rempli.

Toutefois, dans les solutions habituelles, chaque sac est généralement placé dans un récipient ou conteneur du genre communément appelé "poubelle", avec l'ouverture de ce sac entourant le bord supérieur du récipient qui est le cas échéant apte à être fermé par un simple couvercle.

Dans ce cas, chaque fois qu'il convient de jeter un déchet dans le sac, il est nécessaire de soulever le couvercle du récipient, de poser celui-ci de côté pour vider dans le sac les détritus, replacer ensuite le couvercle et répéter l'opération jusqu'à ce que le sac soit rempli. A ce moment-là, il est alors nécessaire de sortir le sac du récipient en dégageant son ouverture de la périphérie de celui-ci, puis de serrer cette dernière pour la fermer à l'aide du lien.

Toutes ces opérations sont répétitives et fastidieuses ; surtout, elles ne permettent pas de respecter des règles d'hygiène sévères lors des manipulations du récipient et du sac lorsqu'il est rempli, pour sa fermeture

et son renouvellement, le récipient notamment pouvant être plus ou moins souillé par des déchets antérieurs qui ont échappé à un sac précédent.

La présente invention est relative à un présentoir de protection qui évite ces inconvénients, en permettant une manipulation des sacs poubelles dans des conditions d'hygiène largement améliorées, à tout moment, aussi bien lorsque le sac reçoit des déchets ou détritus quelconques, que lorsqu'il est rempli et doit être remplacé par un sac vide, avant d'être lui-même fermé et évacué.

A cet effet, le dispositif considéré, comportant un support pour un rouleau de sacs plastiques neufs, constitué de façon en elle-même connue par une bande formée par la succession de tels sacs séparés de l'un au suivant par une ligne de coupe préformée, chaque sac délimitant une enveloppe fermée à son fond et comportant une ouverture à l'opposé de ce fond, et une enceinte de protection extérieure, prévue pour recevoir le sac en cours d'utilisation afin de recueillir des détritus divers, se caractérise en ce que le support du rouleau de sacs comprend une armature supérieure, présentant une fente de passage de l'extrémité libre de la bande, cette armature étant aménagée pour pincer le bord libre du premier sac à utiliser et maintenir son ouverture libre, et un piétement inférieur recevant le rouleau de sacs neufs, ce support étant porté par deux rails de guidage horizontaux parallèles, fixés à l'intérieur de l'enceinte de protection en regard d'une porte d'accès à celle-ci pour permettre d'extraire ou d'escamoter le sac hors ou dans l'enceinte, laquelle comprend une trappe pour recevoir directement les détritus et les déverser dans l'ouverture du sac.

Selon une caractéristique particulière du présentoir considéré, le support est réalisé en tubes métalliques cintrés, de préférence en acier inoxydable, l'armature supérieure comportant un orifice dont le contour fermé sur

lui-même est constitué au moyen de deux tubes parallèles de manière à recevoir et pincer entre eux l'enveloppe du sac au droit de son ouverture, ce sac étant ainsi suspendu sous l'armature.

Selon une autre caractéristique, un des deux tubes de l'armature supérieure est fixe et l'autre articulé sur le précédent pour réaliser un ensemble pivotant, propre à pincer l'ouverture du sac par rabattement du tube articulé sur le tube fixe.

Dans un mode de réalisation préféré de l'invention, la trappe ouverte de l'enceinte de protection extérieure recevant les détritus, est prévue dans un côté de cette enceinte, de préférence au-dessus de la porte d'accès et communique avec une goulotte fixe, en forme d'entonnoir, dont la base est disposée au-dessus de l'ouverture du sac suspendu sous l'armature supérieure du support, à l'intérieur de cette enceinte.

Selon encore d'autres caractéristiques de l'invention, le piétement supportant le rouleau de sacs neufs est solidarisé du tube fixe de l'armature par des tiges de liaison verticales. Par ailleurs, les rails de guidage du support sont fixés sur deux parois internes opposées de l'enceinte, de part et d'autre de la porte d'accès.

Enfin, et selon une autre disposition avantageuse, la bande formant le rouleau de sacs neufs est enroulée sur elle-même à l'envers, de telle sorte que l'ouverture du sac à placer sur l'armature se présente, dans la fente de passage, face à la porte d'accès.

D'autres caractéristiques d'un présentoir de protection pour sac plastique établi conformément à l'invention, apparaîtront encore à travers la description qui suit d'un exemple de réalisation, donné à titre indicatif et non limitatif, en référence aux dessins annexés sur lesquels :

- La Figure 1 est une vue en élévation de côté et en coupe verticale du présentoir considéré, représenté avec le support de sac à la fois en position sortie, puis rentrée dans l'enceinte de protection.

- La Figure 2 est une vue de face, également en coupe verticale, du présentoir de la Figure 1.

- La Figure 3 est une vue de dessus du même présentoir.

Sur ces Figures, la référence 1 désigne de façon générale une enceinte extérieure de protection, constituée par un meuble de forme générale parallélépipédique, en lui-même connu et qui est notamment similaire à ceux, en bois, en matière plastique, en lamifié ou autre, que l'on rencontre usuellement dans tout équipement de cuisine, notamment mais non exclusivement pour Entreprise de restauration.

Ce meuble est fermé à sa partie supérieure par une paroi plane (non représentée) et, dans l'exemple illustré sur les dessins, comporte dans une de ses faces latérales, notamment sa face frontale, au-dessus d'une porte pivotante (également non représentée pour ne pas surcharger le dessin) permettant d'accéder à l'intérieur du meuble, une trappe ouverte 2, destinée à permettre d'introduire facilement dans l'enceinte les détritus à recueillir dans un sac de protection tel que 3, lorsque celui-ci est disposé dans cette enceinte 1 de la manière expliquée ci-après.

Avantageusement, en regard de la trappe d'accès 2, l'enceinte 1 comporte une goulotte en forme d'entonnoir conique 4, dont le fond 5 est ouvert de manière à permettre de canaliser les détritus introduits dans l'enceinte en direction du sac 3 monté à l'intérieur de celle-ci.

Le sac plastique 3 comporte de façon en elle-même usuelle pour ce type de produit un fond fermé 6 et une ouverture 7, opposée à ce fond. En outre, ce sac est à chaque fois le premier d'une bande de tels sacs, enroulée

sur elle-même pour constituer un rouleau 8, les sacs successifs dans cette bande comportant une ligne de coupe préformée 9 permettant, une fois la bande du rouleau convenablement tirée sur une longueur qui correspond sensiblement à la hauteur d'un sac, de détacher le premier de ceux-ci en bout de la bande par un effort de traction limité, les sacs suivants restant en revanche solidaires de la bande.

Avantageusement et selon une caractéristique particulière du présentoir considéré, la bande des sacs plastiques 3 dans le rouleau 8, est disposée de telle sorte que, lorsqu'on la déroule progressivement, le fond 6 de chaque sac apparaisse d'abord, l'ouverture 7 venant ensuite, c'est-à-dire que cette bande est disposée selon un enroulement inverse de celui que l'on rencontre habituellement.

Selon l'invention, le sac 3 en cours d'utilisation est monté dans un support 10, lequel comporte principalement une armature supérieure 11, disposée dans un plan horizontal et un piétement vertical 12, lequel ne porte pas directement sur le sol mais est conformé à son extrémité inférieure pour constituer une sorte de berceau 13 dans lequel est librement posé le rouleau 8. Le cas échéant, le berceau 13 pourrait être aménagé pour supporter un axe central sur lequel serait enroulé la bande de sacs, celle-ci se déroulant par rotation autour de cet axe.

Le piétement 12 du support 10 est constitué à l'aide de tubes cintrés en forme de tiges 14, de préférence réalisées en métal et plus particulièrement encore en acier inoxydable, de manière à limiter au maximum la pollution du support, en permettant au contraire un nettoyage et un entretien faciles de celui-ci.

L'armature 11 du support à la partie supérieure du piétement 12 est également formée au moyen de tubes métalliques cintrés en acier inoxydable, pour délimiter un

contour fermé sur lui-même, à profil carré dans l'exemple représenté (voir Figure 3), au droit duquel est disposée l'ouverture 7 du premier sac plastique 3 provenant du rouleau 8, ce sac étant tiré vers le haut à travers une fente de passage 15 ménagée dans l'armature, jusqu'au moment où apparaît au niveau de cette fente, la ligne de coupe 9 avec le sac suivant.

Dans cette position, le fond 6 du sac 3 est engagé dans l'armature 11 à l'intérieur de son contour, l'ouverture 7 étant simultanément fixée sur cette armature pour maintenir le sac suspendu sous celle-ci.

De préférence, l'armature 11 est constituée au moyen de deux tubes cintrés parallèles, respectivement 16 et 17, le premier tube 16 étant fixe et solidaire notamment du piétement 12, tandis que le second 17 est de préférence articulé sur le premier autour d'une charnière 18, de telle sorte que, lorsque ce second tube est rabattu sur le premier, il puisse pincer entre eux la périphérie de l'ouverture 7 du sac, en maintenant celui-ci suspendu sous l'armature 11.

L'équipement du présentoir se complète en disposant dans les parois internes en regard du meuble, sous la trappe 2 et la goulotte 4 par lesquelles sont introduits les détritus à jeter dans le sac 3, deux rails de guidage, respectivement 19 et 20, parallèles l'un à l'autre et montés horizontalement, ces rails permettant de faire coulisser l'armature 11, soit pour extraire le sac 3 de l'enceinte 1, notamment lorsqu'il est rempli et qu'il convient de le retirer de son support 10 et de le remplacer par un nouveau sac vide délivré à partir du rouleau 8, soit pour escamoter l'armature à l'intérieur de l'enceinte, une fois précisément le sac plein enlevé et le nouveau sac vide mis en place.

Avantageusement, chacun des rails 19 et 20 est un rail double, formé de deux parties telles que 19a et 19b, comme illustré notamment sur la vue en coupe et de côté de

la Figure 1, ces rails étant aménagés avec des galets de roulement tels que 21 et 22 pour faciliter les mouvements de l'armature 11 par rapport à l'enceinte, tout en soutenant convenablement cette armature en porte à faux lorsqu'elle est extraite du meuble. Un tel aménagement est lui-même bien connu dans la technique et mis en oeuvre en particulier sur de nombreux appareils du type lave-vaisselle pour extraire et supporter leurs paniers notamment.

On réalise ainsi un présentoir de protection pour sac plastique, de conception très simple mais qui présente de nombreux avantages, notamment du fait qu'il permet dans des conditions de propreté et d'hygiène très sensiblement améliorées, de procéder au retrait d'un sac rempli de détritus et à son remplacement par un nouveau sac vide.

Les manipulations nécessaires sont réduites au minimum, le tirage du nouveau sac vide à travers la fente de l'armature, par déroulement de la bande du rouleau, permet à ce sac de se présenter dans une position où son ouverture peut être ensuite aisément pincée et immobilisée, le sac étant suspendu sous le support.

La mise en place ou l'extraction de ce support dans ou hors de l'enceinte de protection peut s'effectuer très rapidement, en particulier de façon discrète vis-à-vis de la Clientèle lorsque le présentoir fait partie de l'aménagement interne d'une Entreprise de restauration.

Toutes les parties du support mobile peuvent être réalisée en acier inoxydable, correspondant aux normes exigées dans les cuisines collectives, y compris la goulotte formant entonnoir de déversement des détritus, laquelle est accessible pour nettoyage, non seulement à travers la trappe mais par l'intérieur de l'enceinte lorsque la porte de celle-ci est ouverte et que le support du sac est tiré vers l'extérieur.

Bien entendu, il va de soi que l'invention ne se limite pas à l'exemple de réalisation plus spécialement décrit en référence aux dessins annexés ; elle en embrasse au contraire toutes les variantes. En particulier, on pourrait prévoir d'adoindre au support de sac, notamment à son armature supérieure un moyen de comptage permettant de connaître le nombre de sacs utilisés journellement chaque fois que l'un de ces sacs passe dans la fente de distribution, permettant ainsi de mieux gérer les besoins journaliers de l'Entreprise.

De même, on pourrait sans sortir du cadre de la présente invention, prévoir dans la partie haute du support, une molette ou analogue susceptible de s'ouvrir lorsqu'on tire sur le premier sac de la bande pour le libérer, afin de le séparer du suivant selon la prédécoupe correspondante, tout en bloquant ce dernier.

REVENDICATIONS

1 - Présentoir de protection pour sacs plastiques, en particulier à usage de poubelles, comportant un support (10) pour un rouleau (8) de sacs plastiques neufs, constitué de façon en elle-même connue par une bande formée par la succession de tels sacs séparés de l'un au suivant par une ligne de coupe (9) préformée, chaque sac (3) délimitant une enveloppe fermée à son fond (6) et comportant une ouverture (7) à l'opposé de ce fond, et une enceinte de protection extérieure (1), prévue pour recevoir le sac en cours d'utilisation afin de recueillir des détritus divers, caractérisé en ce que le support du rouleau de sacs comprend une armature supérieure (11), présentant une fente de passage (15) de l'extrémité libre de la bande, cette armature étant aménagée pour pincer le bord libre du premier sac à utiliser et maintenir son ouverture libre, et un piétement inférieur (12) recevant le rouleau de sacs neufs, ce support étant porté par deux rails de guidage horizontaux parallèles (19, 20), fixés à l'intérieur de l'enceinte de protection en regard d'une porte d'accès à celle-ci pour permettre d'extraire ou d'escamoter le sac hors ou dans l'enceinte, laquelle comprend une trappe (2) pour recevoir directement les détritus et les déverser dans l'ouverture du sac.

2 - Présentoir de sacs selon la revendication 1, caractérisé en ce que le support (10) est réalisé en tubes métalliques cintrés, de préférence en acier inoxydable, l'armature supérieure (11) comportant un orifice dont le contour fermé sur lui-même est constitué au moyen de deux tubes parallèles (16, 17) de manière à recevoir et pincer entre eux l'enveloppe du sac (3) au droit de son ouverture (7), ce sac étant ainsi suspendu sous l'armature.

3 - Présentoir de sacs selon l'une des revendications 1 ou 2, caractérisé en ce que l'un (16) des deux tubes de l'armature supérieure est fixe et l'autre (17) articulé sur le précédent pour réaliser un ensemble pivotant, propre à pincer l'ouverture (7) du sac par rabattement du tube articulé sur le tube fixe.

4 - Présentoir de sacs selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que la trappe ouverte (2) de l'enceinte de protection extérieure (1) recevant les détritus, est prévue dans un côté de cette enceinte, de préférence au-dessus de la porte d'accès et communique avec une goulotte fixe (4), en forme d'entonnoir, dont la base (5) est disposée au-dessus de l'ouverture (7) du sac suspendu sous l'armature supérieure (11) du support (10), à l'intérieur de cette enceinte.

5 - Présentoir de sacs selon l'une quelconque des revendications 3 ou 4, caractérisé en ce que le piétement (12) supportant le rouleau (8) de sacs neufs est solidarisé du tube fixe (16) de l'armature par des tiges de liaison verticales (14).

6 - Présentoir de sacs selon l'une quelconque des revendications 1 ou 5, caractérisé en ce que les rails de guidage (19, 20) du support (10) sont fixés sur deux parois internes opposées de l'enceinte, de part et d'autre de la porte d'accès.

7 - Présentoir de sacs selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, caractérisé en ce que la bande formant le rouleau de sacs neufs est enroulée sur elle-même à l'envers, de telle sorte que l'ouverture (7) du sac (3) à placer sur l'armature (11) se présente, dans la fente de passage (15), face à la porte d'accès.

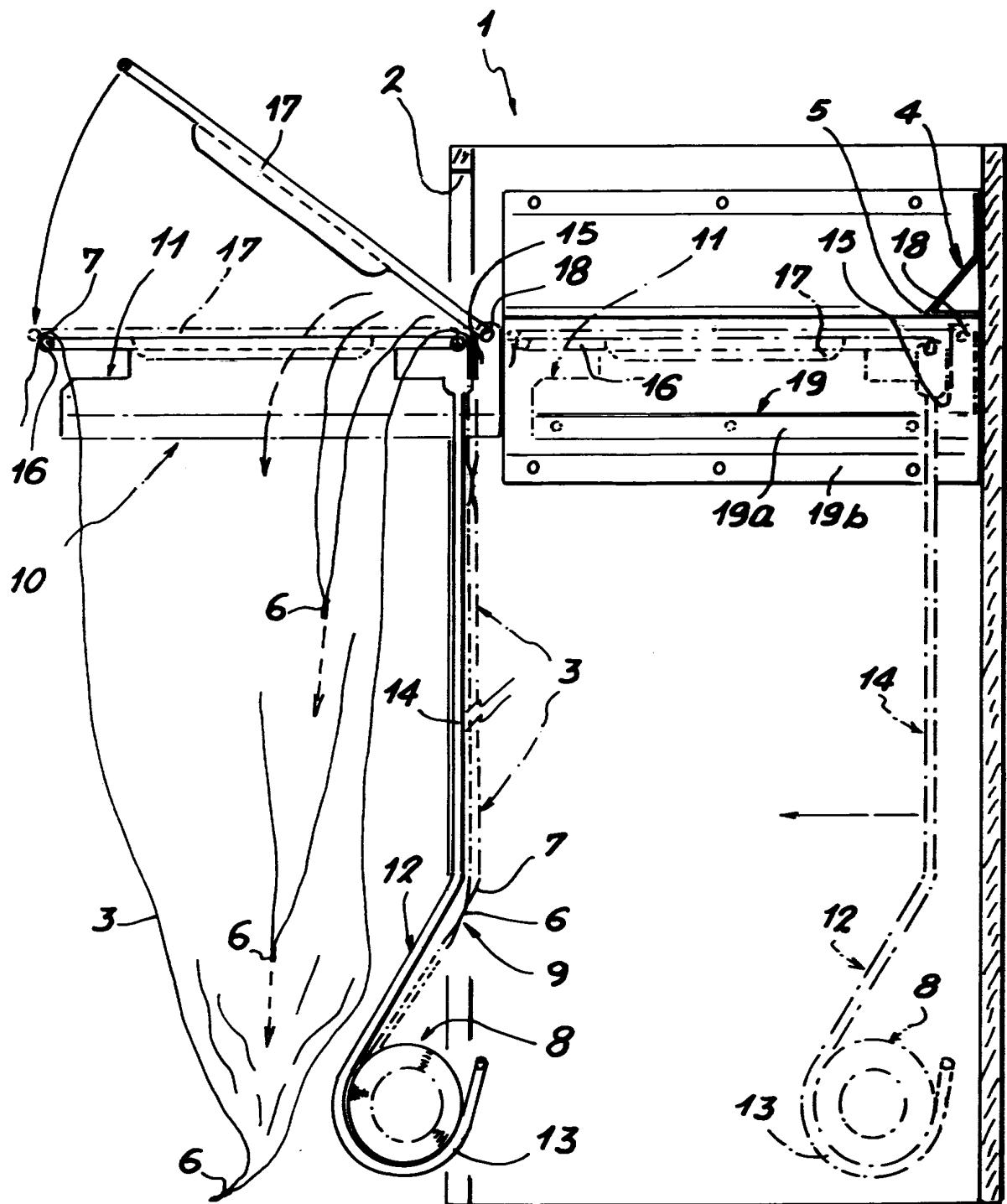


FIG.1

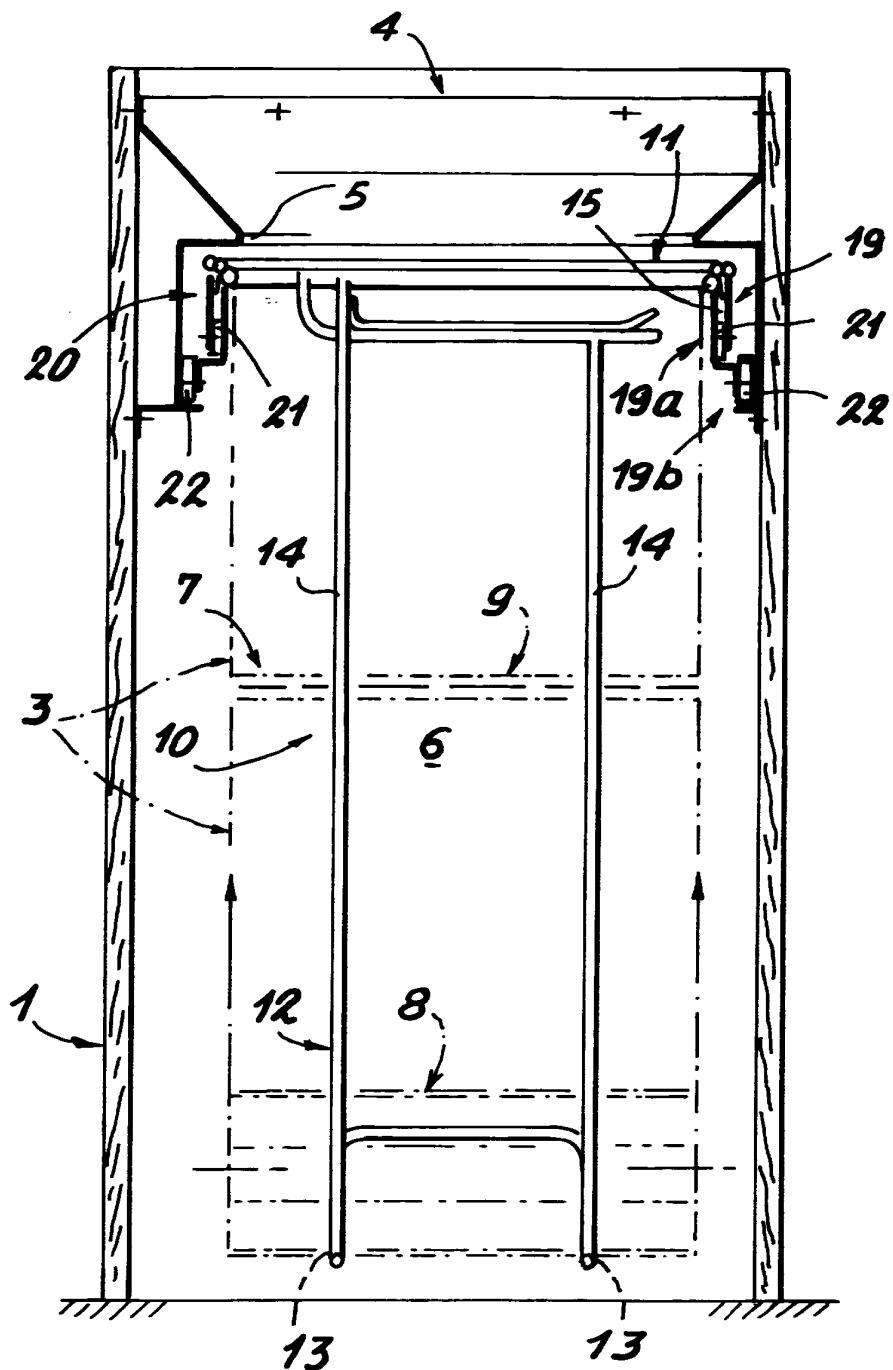


FIG. 2

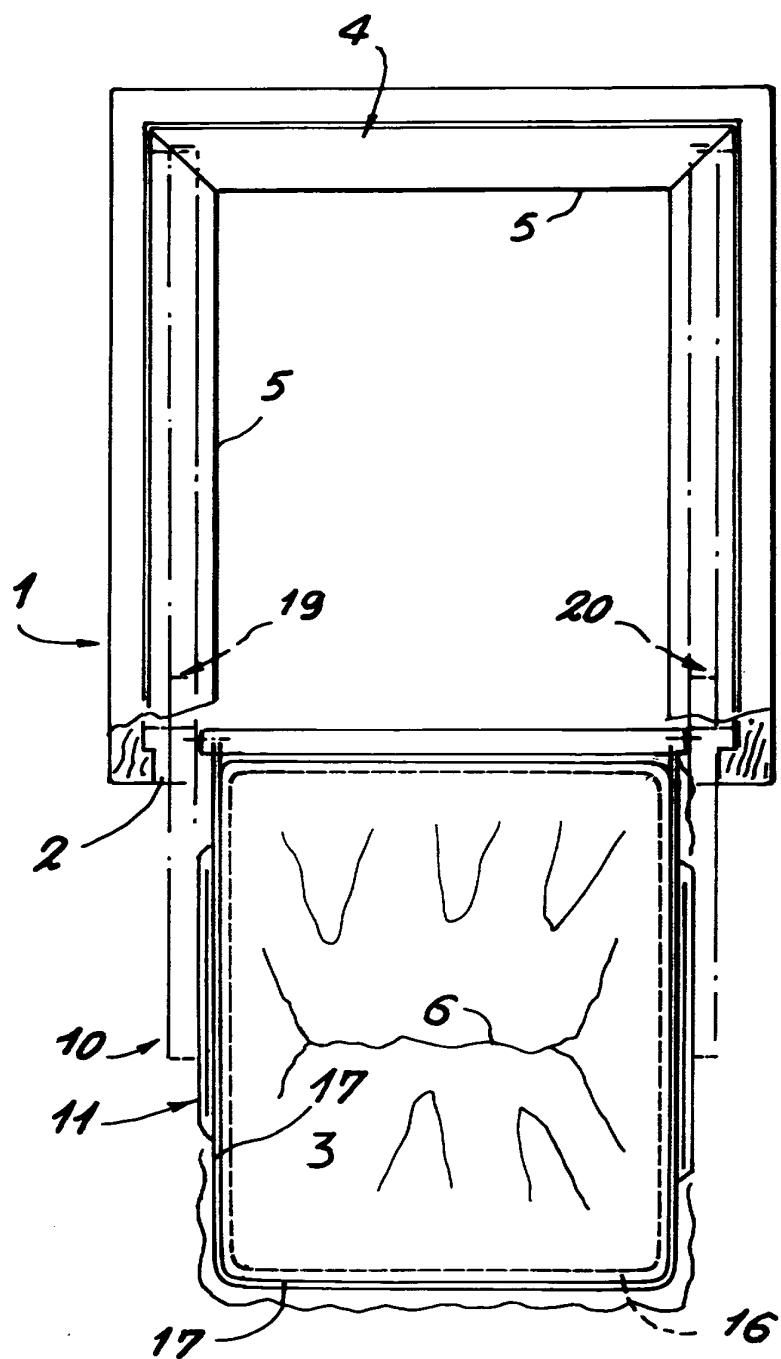


FIG. 3

RAPPORT DE RECHERCHE
PRELIMINAIREétabli sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la rechercheN° d'enregistrement
nationalFA 509792
FR 9500447

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendications concernées de la demande examinée
X	CH-A-541 486 (SCHNEIDER) * le document en entier *	1,6
Y	---	2-5
Y	GB-A-2 262 498 (ACTON) * revendication 1; figure 2 *	2,3,5
Y	FR-A-1 439 908 (A/S EXTRUSION) * figure 1 *	5
Y	US-A-4 577 778 (KIM) * colonne 2, ligne 24 - ligne 32; figures 1,2 *	4
A	EP-A-0 275 495 (BLANC) -----	
DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 6)		
B65F B65B		
1	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur
	26 Septembre 1995	J.-P. Deutsch
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : pertinent à l'encontre d'au moins une revendication ou arrière-plan technologique général O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		
T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant		